

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2020

La séance est ouverte à 19h03 par Sylvie Chaniolleau, 1ère Adjointe en remplacement de la Maire excusée. Sylvie Chaniolleau préside la séance et demande si un conseiller se porte volontaire pour être secrétaire de séance. Frédéric Vidalenc accepte et est validé par l'ensemble du conseil. L'appel des présents est effectué.

Présents: Sylvie Chaniolleau, Christophe Henry, Claude Larroche, Jean-Marc Merveillaut, Nejet Privé, Michel Prudent, Frédéric Vidalenc, Lorelei Cazenave, Philippe Pebayle

Excusée : Murielle Darcos

Olivier Desagnat arrivera à 20h26.

Pouvoirs : Murielle Darcos à Christophe Henry, Olivier Desagnat à Sylvie Chaniolleau.

Le quorum est atteint le conseil municipal débute.

Le compte rendu du 29 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

Madame la 1ère Adjointe demande au conseil de rajouter une délibération non prévue à l'ordre du jour concernant l'attribution de chèques cadeaux aux agents communaux en contrats aidés.

Le Conseil accepte.

Délibérations :

- Loyers communaux 2021
- Tarifs du ponton 2021
- Tarifs de la location de la salle des fêtes 2021
- Mise à disposition du personnel pour le SIRP
- Vente d'une partie d'une parcelle communale
- Dépense en investissement des sommes de faible valeur
- Décision modificative n°1 (restitution de caution)
- Soutien aux communes du sud sinistrées par les inondations
- Vente d'un tracteur
- Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux en contrats aidés

Questions diverses :

- Modification du taux de la taxe d'aménagement
- Cimetière tarif des concessions
- Transfert de compétence P.L.U.I. à la CDC du Fronsadais
- P.L.U. de St Romain-la-Virvée
- Projets pour le budget 2021
- Vœux du Maire
- Repas de l'Amitié

Informations :

- Lettres anonymes
- Rapports des commissions et des syndicats

Délibérations

1] Loyers communaux 2021

Madame Chaniolleau indique que conformément à la législation en vigueur,
Vu le principe renouvelé de l'augmentation annuelle des loyers suivant l'augmentation de l'indice de référence des loyers (IRL) du 1er trimestre de l'année en cours, qui est pour ce trimestre 2020 de + 0.92 %.

Le Conseil décide à l'unanimité d'une augmentation de + 0,92 % des loyers, soit :

405,10 € pour le loyer situé au 87 rue de l'école

220,75 € pour le loyer situé au 85 rue du Port

466,45 € pour le loyer situé au 50 rue de l'église

477,85 € pour le loyer situé au 60 rue de l'église

2] Tarifs du ponton 2021

Considérant que les pêcheurs et les plaisanciers n'ont pu utiliser leurs bateaux comme les autres années à cause de la crise sanitaire en 2020, Madame Chaniolleau propose, à l'assemblée de ne pas augmenter les tarifs du ponton pour 2021.

Pour : 10 ; Abstention : 1

Le Conseil décide à la majorité de ne pas augmenter ces tarifs.

3] Tarifs de la location de la salle des fêtes 2021

Les tarifs actuels sont :

- Le prix de la location de la salle des fêtes : 180 €

- Caution : 400 €

Madame Chaniolleau propose que les tarifs restent les mêmes.

Le Conseil décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de la salle des fêtes en 2021.

4] Mise à disposition du personnel pour le SIRP (Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique des deux écoles de Asques et Saint-Romain-la-Virvée)

Madame la 1ère Adjointe propose au Conseil Municipal d'autoriser la Maire à signer avec le SIRP Asques / Saint-Romain-La-Virvée, une convention de mise à disposition pour un adjoint administratif de la Commune d'Asques auprès du SIRP, qui précisera, conformément à l'article 4 du décret susvisé : « les conditions de mise à disposition, des fonctionnaires intéressés et notamment la nature et le niveau hiérarchique des fonctions qui leur sont confiées, leurs conditions d'emploi et les modalités de contrôles et d'évaluation de leurs activités ». La mise à disposition de l'agent sera de trois heures par semaine, au taux horaire de l'agent concerné. L'accord écrit de l'agent mis à disposition y sera annexé.

Le conseil adopte cette délibération à l'unanimité.

5] Vente d'une partie de la parcelle A1030

Suite à la demande de M. et Mme Rouillot, demeurant 58 rue des pêcheurs 33240 Asques, d'acheter une partie de la parcelle A 1030 d'environ 100m², appartenant à la Commune, Considérant l'avis du notaire en charge de cet acte sur le prix le 30 septembre 2020, Considérant le devis de bornage de 840 € TTC à la charge de la Commune,

Après avis en réunion d'adjoints le 12 novembre, une offre de 1200 € a été faite aux acquéreurs,
 Considérant l'offre acceptée par M. et Mme Rouillot, le 13 novembre 2020.
 Madame Chaniolleau demande au Conseil d'autoriser la Maire à signer les actes de ventes.

Le Conseil décide à l'unanimité d'autoriser la Maire à signer les actes de vente.

6] Règlement en investissement des sommes de faible valeur

Dans le cadre du renouvellement de l'outillage de la commune,
 Considérant le caractère de durabilité supérieur à un an, Monsieur Henry propose au Conseil Municipal, que les achats d'un montant inférieur à 500 € TTC soient imputés en section d'investissement :

désignation	Objet	compte	Montant HT	TVA	Montant TTC
FABIEN MAT	bétonnière	2158	269.10	53.82	322.92
WURTH	Accessoires Laveur HP	2158	287.45	57.49	344.94

La délibération est votée à l'unanimité.

7] Décision modificative au budget n°1

Vu la libération du logement communal au 60 rue de l'église,
 Considérant la caution versée de 443 € en 2012,
 Si l'état des lieux, prévu le 15 décembre 2020 ne présente aucune remarque, Monsieur Henry indique qu'il sera nécessaire de procéder à un mouvement de crédit afin de pouvoir restituer la caution au locataire, dépense non prévue au BP 2020 :

CHAPITRE	COMPTE	DESIGNATION	Modification
16 /DI	165	Dépôt et cautionnements reçus	+ 335.02 €
16/DI	203	Etude	- 335.02 €

La délibération est votée à l'unanimité.

8] Don aux communes des Alpes Maritimes sinistrées par les inondations

Madame la 1ère Adjointe expose :
 Le territoire des Alpes-Maritimes vient de connaître un événement climatique dramatique, lié à la tempête Alex, laissant derrière lui un bilan provisoire tragique.
 Le Département des Alpes-Maritimes lance un appel à la solidarité nationale,
 Madame la Maire propose au Conseil de participer.
 Il est proposé au conseil de verser la somme de 300 €.

Délibération votée à l'unanimité.

9] Vente d'un tracteur

Il est proposé au conseil de procéder à la vente d'un tracteur qui n'est plus utilisé par les agents techniques de la commune. Lorsque la valeur de ce tracteur aura pu être fixée, les habitants intéressés seront informés par affichage en mairie et sur le site internet de la commune, il sera également proposé sur le site de ventes des collectivités.

Le conseil à l'unanimité autorise la Maire à vendre ce tracteur par tous moyens.

10] Attribution de chèques cadeaux aux agents communaux en contrat aidé PEC.

Vu la délibération n°18 du 28 juin 2018 portant sur la mise en place du RIFSEEP (Régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat)

Considérant l'article 1 de la délibération précitée que seuls les agents communaux stagiaires et titulaires de la Fonction Publique Territoriale bénéficient du RIFSEEP,

Considérant l'article 3 de la délibération précitée, que les agents stagiaires et titulaires de la Fonction Publique Territoriale bénéficient du Complément Indemnitaire Annuel (CIA),

Considérant que les agents communaux en contrats aidés sont exclus du RIFSEEP et ne peuvent alors bénéficier du CIA,

Madame la 1ère Adjointe propose au Conseil d'attribuer, compte-tenu de l'impossibilité d'organiser une action à l'attention des agents communaux en contrats aidés, des chèques cadeaux pour les fêtes de fin d'année 2020 au titre de l'action sociale.

Madame la 1ère Adjointe propose que la valeur totale des chèques cadeaux soient de 171 €, exonérée de cotisations sociales.

La délibération est votée à l'unanimité.

Questions diverses :

1] Modification du taux de la taxe d'aménagement

Sur proposition de Christophe Henry, le Conseil décide de ne pas modifier le taux de cette taxe fixé à 3,5 %. Proposition adoptée à l'unanimité.

2] Tarifs 2021 des concessions au cimetière

Suite aux travaux d'entretien réalisés en fin d'été, le Conseil met en œuvre un vaste travail sur le cimetière (entretien régulier, étude d'un enherbement, formation, lancement de procédures de recherche des ayants-droits des tombes à l'abandon...). Aussi le Conseil décide-t-il de maintenir pour le moment les tarifs actuels à 48 € /m². Proposition adoptée à l'unanimité.

3] Transfert de la compétence PLUI à la CDC (Communauté des Communes) du Fronsadais

La Maire et les adjoints ont alerté les élus de la CDC sur le transfert de la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune vers l'Intercommunalité qui devait s'opérer de fait au 1^{er} janvier 2021, si les communes, membres de la CDC, ne manifestaient pas d'opposition avant cette date. Une première réunion de la Conférence des Maires de la Communauté de Communes du Fronsadais a été convoquée le 17 novembre pour en parler. Entretemps, en raison de la crise sanitaire l'échéance de ce transfert a été reportée au 1^{er} juillet 2021, avec toujours la possibilité pour les communes de se prononcer contre avant cette date. Une nouvelle conférence des maires aura lieu le 14 décembre pendant laquelle sera proposée une méthode de travail pour la prise en charge de ce dossier. Il est rappelé que le Conseil Municipal devra délibérer au plus tard en juin 2021 pour s'opposer ou valider ce transfert de compétences.

Michel Prudent fait remarquer qu'il lui semble important de penser à notre commune comme un

individu avec une personnalité propre dont il est important de lister toutes les caractéristiques avant de s'engager dans un transfert de compétence.

4] PLU de Saint-Romain-La-Virvée

Le Conseil est informé que la commune voisine de Saint-Romain-la-Virvée a fait une révision de son P.L.U. dont le maire, Monsieur Montion, a envoyé un exemplaire à Murielle Darcos pour avis. Nous avons jusqu'à fin Janvier 2021 pour envoyer cet avis. La commission Cadre de Vie, sous-commission urbanisme prendra connaissance de ce document et fera ses remarques, la Maire prendra rendez vous avec Monsieur Montion pour en parler.

Arrivée de Monsieur Desagnat 20h26

5] Vœux de la Maire

Toutes les cérémonies de vœux sont annulées en raison de la crise sanitaire, les vœux de la Maire seront adressés directement dans la boîte aux lettres des habitants de la commune.

6] Repas de l'amitié

Ce repas traditionnel est annulé en raison de la crise sanitaire. La Maire et les adjoints proposent qu'un colis avec un assortiment de fruits et de produits locaux soit distribué à tous ceux qui en feront la demande sur invitation de la commune. Le Conseil est favorable à cette initiative.

7] Projets 2021

En vue d'une estimation financière, dans la perspective de la préparation du budget 2021, le Conseil Municipal sélectionne les projets suivants :

- Travaux de consolidation de la falaise, au bout de la Place du Mascaret
- Lancement d'une étude pour rénover la cour de l'école et étude pour la création ou rénovation du restaurant scolaire
- Etude pour le remplacement éventuel de la chaudière (école et mairie), après diagnostic
- Mise aux normes de l'atelier municipal en conformité avec le Droit du Travail
- Réflexion pour un Projet Jeunesse
- Installation d'un abri de jardin pour stocker du matériel dans le jardin de la médiathèque
- Analyse de la demande d'un « bureau partagé » au rez-de-chaussée du bâtiment de la halte nautique pouvant conduire à des travaux de rénovation et d'équipement
- Création et installation de panneaux pédagogiques dans les espaces verts
- Evolution du site internet de la mairie
- Mise en place d'un budget participatif pour financer un projet d'habitants
- Diagnostic de la circulation dans le village (vitesse, nombre de voitures et de camions)
- Enherbement du cimetière pour l'embellir et faciliter son entretien
- Travaux de peinture des volets de la Mairie
- Budget Culture : accueil de spectacle, d'intervenants, résidence d'artistes, cofinancement de projets d'associations
- « Le village comme un jardin » : fleurir et planter arbres, arbustes et fruitiers

Informations :

Rapport des commissions

Commission Cadre de Vie :

- **Sous-commission Transition** : un diagnostic des places, parcs et jardins du village a été effectué, et présenté dans un rapport avec plans et photos, dans lequel figure des propositions d'aménagement et d'embellissement. L'équipe municipale sera bientôt invitée à faire le tour de ces espaces avec la sous-commission pour en débattre.

Commission Affaires scolaires :

- La composition des menus servis à la cantine doit évoluer avec la réglementation : l'année prochaine, 25 % des denrées utilisées devront être labellisées Bio et /ou IGP ou AOC pour passer à 50 % dans deux ans. La proposition est soumise au Conseil qui est d'accord.

Commission Communication :

- la commission rédige un Bulletin municipal assez fourni pour le mois de janvier. Il intégrera tout le travail municipal de l'année 2020 et les informations concernant la vie asquaise et la vie pratique dans le village. Le site internet de la mairie a été étudié et sera remis à jour avant un toilettage.

Commission Finances

- une demande d'Analyse Financière (2014-2020) a été faite à Gironde Ressources, la restitution aura lieu le 6 janvier à 15h

Deux lettres anonymes ont été déposées dans la Boîte aux lettres de la Mairie. Si certaines de ces lettres devaient être diffamatoires pour un élu ou un habitant et distribuées à l'ensemble de la population, Madame la Maire se réserve le droit de porter plainte.

La séance est levée à 22h06.